



Cosne fête le retour de ses valeureux Poilus

Souvenez-vous... le 1er août 1914, l'ordre de mobilisation générale des armées de terre et de mer était placardé dans toutes les communes françaises. Le 3 août, l'Allemagne déclarait la guerre à la France.

Le 6 août, le 85^{ème} régiment d'infanterie stationné à la caserne Binot était rassemblé sur le champ de manœuvre à Myennes, avant de défiler dans les rues de Cosne, musique en tête, sous le commandement du colonel Rabier. Le lendemain, les soldats embarquaient à bord des trains qui les conduiraient vers le front.

Cinq ans plus tard, le retour du glorieux 85^e RI est annoncé à Cosne. Le 31 juillet 1919, la municipalité décide « *d'honorer dignement nos valeureux soldats qui, malgré des souffrances cruelles endurées depuis près de 5 ans, ont montré un héroïsme admirable et ont sauvé ¾ du territoire français d'une invasion dévastatrice et sauvage, et de préparer le programme de sa réception.* » Au fil de ses pages, *Le Journal de Cosne* se fait l'écho de cette attente et de ces manifestations de reconnaissance. Feuilletons-le ensemble...

Edition du 26 juillet 1919 :

Pour le retour du 85^e
Différentes dates ont été données pour le retour à Cosne du 85^e d'infanterie. Tous ces bruits n'étaient pas justifiés, puisque les autorités militaires ne sont pas encore avisées.
Quoi qu'il en soit, l'arrivée des vaillants poilus ne saurait être longtemps différée. A ce sujet, des mesures seront prises par la Municipalité pour recevoir dignement notre valeureux régiment qui s'est si souvent couvert de gloire.
La population, nous n'en doutons pas, sera unanime à s'associer à l'hommage tout d'admiration et de reconnaissance qui lui sera rendu.

Edition du 9 août 1919 :

L'arrivée du 85^e
On n'est pas encore officiellement fixé sur la date de rentrée du 85^e.
D'un renseignement particulier, il résulte, sous toutes réserves, que le régiment quitterait Argenteuil dimanche, par étapes.
Il pourrait donc être à Cosne vers le 25 courant et arriverait par la rue de Paris.
Répétons que cette date n'a rien de précis.

Edition du 16 août 1919 :

La Municipalité de Cosne a l'honneur d'informer les habitants que le 85^e Régiment d'Infanterie, parti depuis cinq ans, rentrera à la Caserne Binot le samedi 23 août courant, dans la matinée, à une heure qui sera indiquée plus tard.
Assurée de leurs sentiments de patriotisme et de reconnaissance, elle fait un appel à leur esprit d'initiative pour l'aider à recevoir dignement nos vaillants soldats en organisant la décoration et l'ornementation des rues de Paris, Saint-Jacques et Saint-Agnan, que suivra le régiment.
Elle adresse en même temps à MM. les officiers retraités, de réserve ou en congé, l'invitation pressante de se joindre à elle et d'assister, en tenue, à la réception des troupes ; la réunion aura lieu à l'entrée de la ville, en face l'hôpital.
Elle serait heureuse aussi d'y accueillir les soldats démobilisés de la grande guerre, ainsi que ses intéressantes victimes : les blessés ou mutilés, auxquels des sièges seront réservés ; ils ont été à la peine, ils doivent participer à l'honneur.
Le programme de cette solennité sera publié la semaine prochaine.

SALUT AU 85^e !

Cosne acclamera demain dimanche son vaillant régiment de retour du front.

C'est avec un sentiment de légitime orgueil et de reconnaissance infinie que la population se portera sur le passage de ces héroïques poilus.

Elle enveloppera tous ceux qui passeront dans la même clameur d'admiration.

Mais, avant tout, elle aura la vision d'un premier défilé qui précèdera celui des survivants.

Elle verra, comme dans un rêve, dans une triste et fière apothéose, planer les ombres glorieuses de ceux du 85^e qui ne reviendront pas....

Quelle évocation noble et sublime que celle des nombreux héros faisant partie ou originaires de cette unité qui, partis au début, ont été fauchés par la mitraille avant d'avoir pu jouir du triomphe final.

Qu'on se représente, en tête des troupes qui défileront demain — et comme un symbole de la valeur de tous les disparus — les mâles figures de deux chefs qui, inspirés de la foi guerrière la plus pure et du patriotisme le plus vibrant, sont tombés au champ d'honneur, au premier rang de leurs bataillons : le Colonel Rabier et le Lieutenant-Colonel Dard.

Et combien il en faudrait citer, d'officiers, de sous-officiers et de soldats, à la suite de ces deux braves !

Il importe qu'on les connaisse tous, il importe qu'on sache en détail la part admirable qu'ils prirent aux opérations et les actions d'éclat qu'ils accomplirent.

Hommage aux morts pour la Patrie !

Ce sont eux qui précéderont, dans l'impalpable union des âmes, dans l'intime battement des cœurs, le cortège triomphal de demain.

Ensuite passeront des anciens et des jeunes qui, depuis les chefs jusqu'aux plus modestes combattants, se sont toujours montrés à la hauteur de leur tâche et dont les poitrines portent les signes de leur bravoure et de leur abnégation.

Ils ont contribué puissamment, eux aussi, à illustrer de pages brillantes l'histoire du régiment.

Notre ville saura manifester avec émotion sa joie de leur retour, et chacun criera avec nous : « Honneur et Gloire aux héros de notre valeureux 85^e ! »

J. de C.

RÉCEPTION DU 85^e

Voici le programme des fêtes qui auront lieu le dimanche 24 août 1919, à l'occasion du retour du 85^e d'infanterie dans sa garnison :

A 9 h 1/2 du matin, route de Paris, aux abords de l'Hôpital où une estrade sera dressée : Réception des troupes par la municipalité, avant leur entrée en ville sous un arc de triomphe

Distribution de fleurs aux soldats.

La Municipalité renouvelle à MM les officiers de toute situation, présents à Cosne, l'invitation d'y assister en tenue, ainsi que les soldats demobilisés, les blessés et les mutilés.

De 10 h. à 10 h 1/2, de l'Hôpital à la Caserne Binot, Marche triomphale par les rues de Paris, Saint Jacques et Saint-Agnan, pavoisées et décorées.

De 5 à 6 h du soir, boulevard de la République, Concert par la Musique militaire

De 5 à 7 h., au Cercle des Officiers, Vin d'honneur offert par la Ville de Cosne à tous les officiers présents à Cosne, et à une délégation des sous-officiers de la garnison

A la Caserne Binot, Distribution de vin aux sous-officiers et soldats.

A 9 h du soir, dans l'île de Cosne, au champ de tir, Feu d'artifice de 800 fusées

A 9 h 1/2, Bals populaires, réjouissances diverses.

La Municipalité compte sur l'empressement des habitants pour l'aider dans sa tâche et manifester leurs sentiments de reconnaissance et d'admiration pour notre vaillante armée, en lui faisant une réception digne de ses glorieux sacrifices, et les engage à pavoisier, à décorer et illuminer, et à organiser des bals de quartier.

L'Adjoint faisant fonctions de Maire,
G. SEGUIN

Union Fraternelle Militaire

Avis. — Le Comité d'administration de l'Union fraternelle militaire de l'arrondissement de Cosne a l'honneur d'inviter les membres honoraires et participants à se joindre à lui pour assister à la réception des vaillantes troupes du 85^e d'infanterie qui aura lieu demain dimanche 24 août, à neuf heures et demie, très précises du matin, aux abords de l'Hôpital.

Le Bureau compte sur le patriotisme des membres de l'U. F. M. et espère qu'ils se rendront à son appel pour honorer nos glorieux Poilus qui reviennent du front.

Le présent avis tiendra lieu de convocation, aucune lettre personnelle n'étant adressée à cet effet.

Prière aux sociétaires de se munir du ruban-insigne et de se grouper autour du drapeau de la Société, vers l'Hôpital, à 9 h. 1/2.

Le Président, A. WILLEMANN.

Grand Bal JOUANNET

A l'occasion de l'arrivée du Régiment, son Bal parquet ciré sera installé place des Victoires, jusqu'au 12 octobre.

Ouverture tous les dimanches à 3 heures du soir.

Nous avons reçu d'un pollu du 85^e, l'article suivant que nous publions bien volontiers en lui laissant sa couleur toute militaire :

Ils sont revenus !... Après cinq ans d'absence, après cinq ans de souffrances, de lutte acharnée sous la pluie lourde des obus, ils sont revenus sous une pluie de fleurs !...

Habitants de Cosne, c'est dans un cadre verdoyant que vous avez eu le bon goût de nous recevoir, comme pour nous annoncer la fin des épreuves, comme pour nous faire sortir plus franchement du désert des champs de bataille.

Dès l'aube, la ville était éveillée soucieuse de sa toilette. On voulait que tout fût fraîcheur et parfum.

L'arc de triomphe de la rue de Paris était la porte verte par laquelle les " poilus " rentraient dans le bonheur, dans le calme et la vie du travail !... Tout ce qui nous a valu le triomphe : grenade, casque, fusil, etc., avait trouvé place dans les feuilles et les fleurs de la porte éphémère que Cosne avait dressée. Hélas, tout ?... Non, pas tout. L'un des bons artisans de la Victoire était absent. On avait oublié le bidon. Pas de bidon se balançant à l'arc de triomphe !...

Et alors, que devient le " pinard " ? Le bidon absent à la fête, lui qui, si souvent, fut la voix intérieure qui sonnait l'heure de l'attaque !... Ingrats, permettez-moi ce mot, vous avez oublié le bidon... Lui, qui fut toujours au combat ; lui, qui donnait du nerf aux corps accablés. — Et qui donc recevait le dernier baiser du mourant ?, qui donc, si ce n'est le bidon, venait, une dernière fois, calmer la bouche en feu du blessé qui succombait seul dans le fracas de la bataille ? Le bidon, le compagnon du soldat, le dernier baiser, la dernière étreinte du héros qui tombe glorieusement !...

Et vous, mesdemoiselles, comment ne pas vous remercier ! Est-il une vraie fête sans votre sourire, sans vos toilettes claires, sans vos petits gestes coquets et timides ! Le bonheur serait-il de ce monde sans vous, l'été aurait-il des raisons de tout parer si vous n'étiez sur terre pour chanter et pour rire ?...

Hélas, quel printemps n'a pas ses révers !... Dans la haie débordante d'enthousiasme et de joie, une femme pleurait !... Une mère peut-être, qui sentait, au milieu de la foule, son cœur se briser. Une veuve promenant sa jeunesse solitaire et qui, pour sa douleur, voyait passer les couples enlacés... Dormez en paix, grands Morts ! Dans vos tombes meurtries et dispersées, vous n'êtes pas oubliés. Sur nos fêtes plane toujours votre glorieux souvenir.

Ils ne sont pas morts tous ceux qu'a labourés la mitraille allemande ! Ils vivent en nous, et, des champs dévastés où ils tombèrent, monte une voix puissante qui demande la paix... La paix !... O qu'à jamais, en effi t, soit enterrée la guerre, qu'à jamais soit honni tout homme qui garde dans son cœur l'espoir et fait le souhait d'entendre encore tonner le canon et passer dans la nuit le rôle glacé des mourants ! ...

A. G.

Cosne a manifesté dimanche, de la façon la plus chaleureuse, son enthousiasme, à l'occasion de la rentrée du régiment.

La population avait avec une louable émulation décoré la voie triomphale que devaient suivre les vaillantes troupes, depuis l'Hôpital jusqu'à la Caserne.

Après un majestueux arc de triomphe édifié avec art à l'entrée de la rue de Paris, l'avenue se présentait sous l'aspect le plus agréable. Chaque famille avait rivalisé de zèle et de bon goût pour faire honneur aux poilus et les banderoles multicolores, les faisceaux de drapeaux et les guirlandes de verdure s'alliaient dans un ensemble du plus bel effet.

À 9 heures 1/2, le régiment à la rencontre duquel s'était porté un détachement du dépôt du 85^e, drapeaux du 61^e territorial, du 285^e de réserve et du 85^e en tête, s'est arrêté en face l'Hôpital, où devait avoir lieu la cérémonie de réception.

Sur l'estrade officielle avaient pris place M. le Sous-Préfet ; M. Seguin, adjoint faisant fonctions de maire ; la Municipalité ; les membres du Conseil ; M. le Dr Jules Moineau, conseiller général, et toutes les notabilités civiles et administratives.

L'Association des Dames Françaises s'était rangée à proximité. Des deux côtés de la route s'étaient placées les gracieuses et dévouées jeunes filles chargées de distribuer des fleurs aux poilus.

Le cortège s'est ensuite formé. Il était précédé des Sociétés, avec leurs drapeaux et bannières, dans l'ordre suivant :

La Cosnoise (tir et gymnastique), l'Association des Anciens Sous-officiers, les Vétérans, l'Union Fraternelle Militaire, la Société de gymnastique l'Union Jeanne-d'Arc, la Fanfare Municipale.

Avec un entrain martial et une crânerie bien française, les poilus ont défilé au milieu d'une double haie formée par la population et ont été l'objet des plus vibrantes acclamations.

Les drapeaux, emblèmes sacrés de nos trois régiments locaux, ont été respectueusement salués au passage.

À la suite des troupes marchait avec sa belle tenue habituelle la Compagnie de Sapeurs-pompiers.

Cosne a présenté toute la journée une vive animation.

De 5 à 7 heures, au Cercle militaire, rue de Paris, un vin d'honneur a été offert aux officiers et à une délégation de sous-officiers du régiment.

Un excellent concert donné par la Musique militaire avait attiré une nombreuse affluence sur le boulevard de la République.

Le soir, un feu d'artifice a été tiré par les poilus dans l'île, et ce mémorable dimanche s'est terminé par des réjouissances diverses.

Ajoutons qu'en dehors de la somme votée par la Municipalité, une souscription publique, qui a permis de corser la fête et d'agrémenter le menu de nos braves soldats, a produit la somme de 2.875 fr.

Grande Fête d'éducation physique

C'est demain dimanche à 2 heures, sur le terrain du Football-Club Cosnois, à l'Ermitage, route de Paris, qu'aura lieu la grande fête d'éducation physique organisée à l'occasion de l'arrivée à Cosne des braves pollus du 85^e R. I. Cette manifestation, placée sous la présidence d'honneur de MM. le Sous-Préfet de Cosne, le Colonel commandant le 85^e R. I. et le Maire de Cosne, sera rehaussée du concours de la musique du 85^e.

Première du genre, à Cosne, cette réunion, par la diversité des épreuves, la débâche d'énergie que fourniront les athlètes engagés, la présence de champions régionaux, promet d'être particulièrement brillante, et de servir au mieux la cause du sport auquel nous sommes tant redevables depuis la grande guerre... Pronostiquer les vainqueurs des différents tournois, préjuger de l'épreuve qui aura charmé le mieux les sportifs qui se rendront à l'Ermitage est une tâche trop ardue, parce qu'il nous semble que nombreux sont les athlètes qui ont d'équivalentes qualités, parce qu'il nous « chaut » de dire que la boxe ou le 110 haies, la gymnastique ou le 100 mètres, voire les 1500, sauts, etc., sont autant d'épreuves qui mettront en valeur les riches qualités de notre race.

Pour perpétuer le souvenir de nos athlètes glorieusement morts au champ d'honneur, il a été décidé que chaque année, se disputeront les épreuves dans lesquelles ils se sont surtout distingués et c'est ainsi que, pour la première fois demain auront lieu : le prix Michel (100 mètres) ; le prix Cormier P. (saut en longueur avec élan) ; le prix Doré (60 mètres) ; le prix Cadeau (saut en hauteur sans élan) ; le prix Poulin P. (saut en hauteur avec élan) ; le prix Couet E. (200 mètres) ; le prix Reverdy (1500 mètres) ; le prix Migny (saut à la perche) ; le prix Renard (110 mètres haies) ; le prix Frontier (lancement du poids) ; le prix Villain (400 mètres) ; le prix Gillet L. (lancement du disque).

Demain donc, à 2 heures, à l'Ermitage, tous, en avant, pour acclamer les athlètes qui remporteront ces épreuves, qu'ils soient du 85^e R. I., de Cosne, de Montargis (Union sportive Montargoise), de Briare (Association sportive des Chauffeurs d'artillerie), etc. ou qu'ils fassent des combats de boxe, des démonstrations de gymnastique, etc., etc.

Des chaises seront installées sur le terrain dont l'entrée réservée au public est libre.

L'Athlète du Carroy.

— Un prix spécial a été offert, pour le 100 mètres, par M. Michel, à la mémoire de son fils, Georges Michel, tué à l'ennemi. De même, Mme Cormier et M. Frontier.

Les retrouvailles de Cosne et de son régiment seront de courte durée. Au début de l'année 1920, le 85^{ème} RI sera dissous et la caserne Binot sera dès lors occupée par l'Ecole nationale d'aérostation militaire.

(1) Les discours de MM le Maire, le Sous-Préfet et le commandant du 85^{ème} RI n'ont pas été reproduits.

Sources Archives de Cosne :

Journal de Cosne, 1919

La fête d'éducation physique, malgré le mauvais temps, obtint un beau succès.

S'il a fait beau samedi et lundi, le temps fut, par contre, détestable dimanche, jour de la grande manifestation d'athlétisme organisée sur le terrain de l'Ermitage par le Foot-ball Club Cosnois.

Un instant, dit-on, le Comité se demanda s'il n'aurait pas été obligé de transformer, au pied levé, en fête nautique, celle d'athlétisme projetée. La cuvette de l'Ermitage, grâce aux écluses célestes, aurait bien pu devenir piscine... tant il pleuvait.

Malgré ce fâcheux contre-temps, la réunion, grâce à une bonne organisation, tint ce qu'elle promettait, et d'excellentes performances furent réalisées. C'est ainsi que Pailloux, de Bourges, en longueur avec élan, fit 6 m. 10 ; que Suleau, du 85^e, au saut en hauteur avec élan dépassa 1 m. 70 ; que Bosc, de Briare, lança le disque à 31 m. 35, etc., et le terrain était lourd... Que dire aussi du 100 mètres où, dans la finale en 11²/₅, Pailloux, Damien, du F. C. C., et Puech, de Briare, finirent presque dans un mouchoir. Enfin, une mention spéciale aux jeunes félicités : Lafond, gagnant du 60 mètres, et Lebrun, avec 1 m. 50, 3^e du saut en hauteur avec élan ; ils promettent...

On goûta fort l'audition de la musique du 85^e R. I. Parmi les spectateurs qui, nombreux, assistèrent à cette réunion, témoignant par la l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation, nous fûmes heureux d'y voir M. le colonel Sallé, commandant le 85^e R. I.

Remercions particulièrement toutes les jeunes filles qui ne ménagèrent pas leurs instants et leur dévouement pour la vente des cocardes souvenir et les donateurs des nombreux lots qui firent la joie des champions.

Résultats des épreuves.

100 mètres (prix Michel) : 1^{er}, Pailloux, de Bourges, en 11²/₅ ; 2^e, Damien, du F. C. C. ; 3^e, Puech, de Briare.

Saut en hauteur avec élan (prix Poulin) : 1^{er}, Suleau, du 85^e R. I., 1 m. 70 ; 2^e, Puech ; 3^e, Lebrun, du F. C. C.

60 mètres (prix Doré) : 1^{er}, Lafond, du F. C. C. ; 2^e, Lebrun, 3^e, Provence.

200 mètres (prix Couet) : 1^{er}, Gressin, de Briare, en 2⁴/₅ ; 2^e, Damien ; 3^e, Fage.

Saut en hauteur sans élan (prix Cadeau) : 1^{er}, Roynette, du 85^e, 1 m. 35 ; 2^e, Suleau, 3^e, Fage.

Lancement du disque (prix Gillet) : 1^{er}, Bosc, de Briare, 31 m. 35 ; 2^e, Coupé, de Montargis ; 3^e, Fage.

Saut à la perche (prix Migny) : 1. Combaz, de Briare ; 2. Lestienne, du F. C. C. ; 3. Roynette.

110 mètres haies (prix Renard) : 1. Puech, de Briare ; 2. Fage ; 3. Launoy.

400 mètres (prix Villain) : 1. Fage, de Briare, en 58¹/₅ ; 2. Damien ; 3. Billault, de Montargis.

Lancement de la grenade : 1. Toto, de Briare, 56 m. 05 ; 2. Dumas ; 3. Roynette.

1.500 mètres (prix Reverdy) : 1. Lefort, de Bourges ; 2. Oberlé, du 95^e R. I. ; 3. Leguay, du F. C. C.

600 mètres relais : 1. Briare ; 2. F. C. C., de Cosne ; 3. 85^e R. I.

Saut en longueur avec élan (prix Cormier) : 1. Pailloux, de Bourges, 6 m. 10 ; 2. Gressin ; 3. Puech.

Lancement du poids (prix Frontier) : 1. Bosc, de Briare, 9 m. 30 ; 2. Coupé, de Montargis ; 3. Curtill.

Les combats de boxe et la démonstration d'éducation physique obtinrent un vif succès ; il est fort regrettable que la pluie ait empêché " la Cosnoise " de faire ses exercices aux agrès.

— Nous remercions bien sincèrement les familles Couet, Frontier, Cormier et Michel qui ont eu la délicatesse d'adresser un prix spécial au gagnant de l'épreuve disputée en souvenir de leurs chers disparus. Particulièrement, nous assurons de notre reconnaissance M. Michel qui, en outre, fit remettre de superbes cocardes à la musique du 85^e et nous assura de son entier dévouement à cette si noble cause du sport pour laquelle il fut toujours un partisan chauvin et à l'occasion de laquelle nous sommes assurés de trouver près de lui aide et protection.

L'Athlète du Carroy.